

GRATUITE ET OBLIGATOIRE



# LA CARTE JEUNE RÉGION

MODE D'EMPLOI

---



La Carte Jeune Région est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage avec le Fonds européen de développement régional.

# LA CARTE JEUNE RÉGION: QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Région Occitanie accompagne les jeunes sur l'ensemble des sujets qui les concernent, l'orientation et la formation, le transport, le logement, la culture, le sport ou la santé.

La Carte Jeune Région est un outil innovant qui accorde des aides directes pour faciliter la vie des jeunes et augmenter leur pouvoir d'achat, ainsi que celui de leurs familles.

C'est le support numérique de l'ensemble des aides de la Région en faveur des lycéen.ne.s et apprenti.e.s d'Occitanie.





## À SAVOIR

Certaines aides sont modulées en fonction des ressources des familles, de la formation ainsi que de la distance dans le cas des transports pour les apprenti.e.s.

Cette carte peut ainsi servir à l'accès à la restauration scolaire et aux établissements.

La carte Jeune Région est nominative, avec photo, et elle accompagne chaque jeune tout au long de sa scolarité ou de sa formation.

### **IMPORTANT**

La Carte Jeune Région est à conserver d'une année sur l'autre. Chaque année, un sticker est fourni avec la carte. Il permet de l'actualiser.

# CARTE JEUNE

## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les lycéen.ne.s et apprenti.e.s inscrit.e.s dans un établissement situé en Occitanie, que ce soit en :

- **lycée public ou privé** sous contrat d'association avec l'État,
- **CFA** (Centre de formation d'apprenti, du niveau 5 au niveau 3 y compris DCG à l'exception du DUT),
- **EREA** (Établissement régional d'enseignement adapté),
- **Maison familiale et rurale**,
- **Association ASEI** (Agir-Soigner-Éduquer-Insérer),
- **E2CR** (École de la 2<sup>e</sup> Chance Régionale).



## ZOOM

Les stagiaires de la formation en Écoles de la 2<sup>e</sup> Chance Régionales (E2CR) peuvent être éligibles à :

- l'aide à la lecture de loisirs de 20 €,
- IoRdi.

# RÉGION: MODE

## QUELLES AIDES DIRECTES ?

Retrouvez l'ensemble des dates et détails sur [www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr)

**LE PRÊT DES MANUELS SCOLAIRES** PAR LA RÉGION DISTRIBUÉS À CHAQUE RENTRÉE SCOLAIRE.



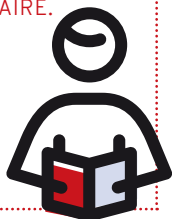
**LA GRATUITÉ DU 1<sup>ER</sup> ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL** DISTRIBUÉ À LA RENTRÉE.



L'AIDE À L'ACQUISITION D'UNE **LICENCE SPORTIVE** (UNSS) DE 15 € À UTILISER DANS L'ANNÉE SCOLAIRE.



**L'AIDE À LA LECTURE** DE LOISIRS DE 20 € À UTILISER DANS L'ANNÉE SCOLAIRE.



**IoRdi**



Pour tenir compte des spécificités de l'apprentissage, la Région accompagne les apprenti.e.s avec :

- l'aide au transport, hébergement et restauration,
- l'aide au permis de conduire.



# D'EMPLOI

## CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1

### **TOP DÉPART EN JUIN !**

Rendez-vous dès le **4 juin 2018**  
sur **[www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr)** rubrique  
“**demander sa Carte Jeune Région**”.

*À savoir : des pièces justificatives sont à fournir  
(voir liste sur le [www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr))*

2

### **... QUELQUES SEMAINES PLUS TARD**

Dès validation du dossier, la Carte Jeune Région  
est envoyée au domicile du lycéen.ne  
ou de l'apprenti.e, avec un identifiant et  
le sticker pour l'année à coller à l'emplacement  
réservé à cet effet.

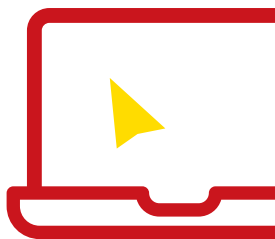
3

### **> RDV EN SEPTEMBRE**

Pour bien commencer la rentrée, la Région  
organise la distribution des manuels scolaires  
et du 1<sup>er</sup> équipement selon la formation.

+ d'infos sur  
[www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr)

# ZOOM SUR loRdi



Il est nécessaire d'être en possession de la Carte Jeune Région pour commander loRdi de l'année via l'appel à candidatures « lycées numériques ».

RDV sur « votre espace jeune » sur le site [www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr)

**Attention : les commandes se font du 1<sup>er</sup> septembre au 15 décembre 2018 pour tous les bénéficiaires.**

Pensez à actualiser votre situation (justificatif à fournir : attestation de paiement de l'Allocation de Rentrée Scolaire de l'année en cours ou Avis d'imposition le plus récent) avant de commander loRdi.

L'aide à l'acquisition de loRdi n'est valable qu'une seule fois au cours de la scolarité ou formation.

Le montant de la participation personnelle est communiqué au moment de la commande.

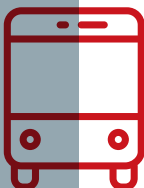
## TRANSPORT SCOLAIRE

La Région est désormais autorité organisatrice des transports interurbains et scolaires en place des Conseils départementaux.

**Attention :** il est nécessaire de posséder une carte transport différente de la Carte Jeune Région.

Les inscriptions se font en ligne du 4 juin au 15 juillet 2018 directement sur [www.laregion.fr/transport-scolaire](http://www.laregion.fr/transport-scolaire)

Pour toutes questions relatives aux transports scolaires, s'adresser aux Maisons de la Région. Liste disponible sur [www.laregion.fr/Les-Maisons-de-Region](http://www.laregion.fr/Les-Maisons-de-Region)



## CONTACTS UTILES

[www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr)

Tel : 05 32 30 00 40

### Nouveauté

> L'application mobile  
Carte Jeune Région  
disponible dès la rentrée,  
elle est à télécharger!

#MaCarteJeune

#### HÔTEL DE RÉGION

##### Toulouse

22, bd du Maréchal Juin  
31406 Toulouse  
cedex 9  
05 61 33 50 50

##### Montpellier

201, av. de la Pompignane  
34064 Montpellier  
cedex 2  
04 67 22 80 00



@occitanie | [laregion.fr](http://laregion.fr)



La Carte Jeune Région est cofinancée par  
l'Union Européenne. L'Europe s'engage avec  
le Fonds européen de développement régional.



La Région  
**Occitanie**  
Pyrénées - Méditerranée